Procès-verbal Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Mitchell-Montcalm



N° de la résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 23 avril 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS

Enseignants / membres du personnel	Parents
Éliane Gravel-Dufour	Isabelle Dionne
Pascale Bilodeau	Bruno Duquette
Valérie Beaulieu	Catherine Palardy
Isabelle Mailloux	Étienne Van Steenberghe
Guillaume Cornellier	Élodie Pépin
Élaine Quintal	Caroline Vachon
Marie-Josée Couture	Chantale Beaucher
Clémence Vigneault (élève)	Patsy Tremblay
Charlotte Quirion (élève)	Claudine Larivière (substitut)
	Valérie Beaulieu

Secrétariat : Catherine Palardy

Membre du public/ substitut du CÉ : Julie Roy

ABSENT: Pierre Martin Tardif

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté par Bruno Duquette, à 19h02.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ 24-04-23-1

Lecture de l'ordre du jour faite par Bruno Duquette.

Étienne Van Steenberghe propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Caroline Vachon

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2024

Étienne Van Steenberghe demande d'ajouter le nom de Julie Roy qui était présente en tant que membre du public et Claudine Larivière, qui agissait en tant que substitut lors de la dernière rencontre.

CÉ 24-04-23-2

Étienne Van Steenberghe propose l'adoption du procès-verbal de la réunion, appuyé par Claudine Larivière.

4. CONSEIL DES ÉLÈVES - MONTCALM

Clémence Vigneault et Charlotte Quirion nous parlent des activités qui ont été réalisées par le conseil des élèves depuis le dernier CÉ.

- La journée jumeaux (les élèves s'habillent de la même façon)
- Journée Cabane à sucre
- Journée plage avant à relâche
- Journée prof élève (les élèves s'habillent en prof et les profs en élèves)
- Journée St-Valentin (vente de roses, et livraison des leurs et du courrier du cœur dans les classes.
- Journée de Pâques
- Jour de la Terre : suite à 2 midis où les élèves étaient invités à fabriquer des pancartes, ils ont été invités à aller manifester sur l'heure du midi devant l'école. Peu d'élèves ont manifesté le midi devant l'école, mais plusieurs se sont joints à la manifestation officielle durant l'après-midi : on les a vus à la TV!
- Le projet de distribution de produits hygiéniques gratuits est effectif dans les salles de bain de l'école

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

7. PROJET ÉDUCATIF (P.J. ET FICHE 5)

L'équipe est super fière du projet éducatif.

La présentation visuelle a été travaillée pour la rendre plus attrayante. La version couleur est très appréciée des parents du CE.

Pour mener le projet à bien, il y a eu 9 rencontres d'équipe de travail, 6 consultations du personnel et 8 rencontres du conseil d'établissement.

Pascale nous présente ses adjoints, dont le travail a été essentiel pour le PÉ: Élodie Pépin et Jean-François Beaulieu, Caroline Vachon et Élaine Quintal.

Plusieurs membres du corps enseignant étaient aussi responsables de consulter les autres enseignants de leur département (sous-groupe), de manière à ce que chacun se sente concerné et puisse s'impliquer dans le PÉ.

Chaque sous-groupe s'est sélectionné un objectif et l'a transformé en action, pour faire des objectifs une réalité.

Plusieurs sondages sont ou seront menés auprès des élèves et des membres du

personnel pour guider d'autres pistes d'actions relativement au bien-être des élèves.

Un parent propose son aide pour composer le/les sondages.

La direction a sondé la Direction générale du CSSRS, qui a apprécié le PE, soulignant qu'on y sent bien l'humanité et la bienveillance que l'on reconnait à l'école.

D'ici 30 jours le PÉ sera en ligne.

Chantal Beaucher propose l'adoption du Projet éducatif, appuyé par Patsy Tremblay.

8. CODE DE VIE 2024-2025 (P.J. ET FICHE 7)

2 corrections ont été amenées en assemblée générale des enseignants

- 1. Code vestimentaire : le legging est désormais considéré comme un pantalon.
- 2. Interdiction des appareils électroniques en classe : le nouveau libellé est copié de la directive ministérielle : En cohérence avec la nouvelle directive ministérielle, il est interdit aux élèves d'apporter leurs appareils en classe (cellulaire, écouteurs ou autre appareil mobile), sauf lorsqu'autorisés par l'enseignant dans un contexte pédagogique (ou pour répondre à un besoin particulier lié à la santé de l'élève ou à un handicap)

Il y aura discussion pour uniformiser les façons de faire dans toutes les classes et un souci d'élaborer une stratégie-école plus large, concernant le bien-être des élèves par rapport à l'utilisation des écrans, en classe et hors classe.

Le conseil d'établissement a également une préoccupation du bien-être numérique. Etienne Van Steenberghe propose de faire appel à CIEL, organisme spécialisé dans le bien-être numérique chez les jeunes, qui proposent des ateliers gratuits en classe à ce sujet. Élaine Quintal mentionne que des tournées sont déjà effectuées dans chaque classe à ce sujet. Le nouveau projet éducatif ouvre aussi une porte à cette réflexion.

CÉ 24-04-23-4

CÉ 24-04-23-3

Isabelle Dionne approuve l'adoption du code de vie, appuyé par Étienne Van Steenberghe

9. BUDGET (P.J. FICHE 23)

La présentation du budget met en parallèle les résultats 2023 et les prévisions 2024. L'an dernier, déficit de 55 000\$ dans un budget de 2,6 M\$. Pas si mal pour avoir navigué à vue toute l'année!

Pour 2024, il fallait attendre de boucler 2023 avant de présenter 2024. Comme toutes les mesures ministérielles ont été annoncées plus tôt, cela permet de beaucoup mieux planifier!

Julie Roy demande ce qui arrive avec culture à l'école. Pascale explique que ces montants existent toujours, mais le mode d'attribution se fait suite à un dépôt de projet ce qui fait que les montants ne sont pas directement dans le budget de l'école.

CÉ 24-04-23-5

Étienne Van Steenberghe approuve l'adoption du budget, appuyé par Valérie Beaulieu.

10. CRITÈRE DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (PROFIL, CRITÈRES ET FICHE 9)

Bruno Duquette nous présente la fiche thématique 9. La direction du CSSRS doit consulter les CÉ pour le choix d'une nouvelle direction d'établissement. Le C② avait été consulté l'an dernier, Bruno demande si les membres du C② désirent se pencher de nouveau sur le sujet. C'est un droit de consultation. Les 3 compétences privilégiées l'an dernier étaient :

- 1- Faire preuve de Communications efficaces
- 2- Savoir mobiliser
- 3- Faire preuve de courage managérial

La démarche qui avait été faite l'an dernier correspond toujours aux désirs de notre C2. Le président fera le suivi au CSSRS.

11. SORTIES ET ACTIVITÉS (SOUMISSION VOYAGE ET TABLEAU P.J.)

Vaccination méningite pour la 5^e secondaire

Musée des Beaux-Arts en Arts et culture à venir

La soirée Mitchell poétique aura lieu le 23 mai. Carnet de création poétique avec le partenaire Domptar (17 élèves font des ateliers en parascolaire)

Présentation du projet de voyage en Angleterre. Omnitour a été sélectionné. Départ fin juin 2025. Pour secondaire 4 et 5.

Le projet Montcalm International au Pérou est commencé. Les élèves participants ont été sélectionnés durant le W2 du 20 et 21.

CÉ 24-04-23-6

Le calendrier des activités est proposé par Chantale Beaucher et appuyé par Étienne Van Steenberghe

12. INFORMATIONS

12.1 Délégué au comité de parents - Suivi Claudine Larivière

Depuis la dernière rencontre du C2, il y a eu 2 rencontres de comité de parents

- 1- Grand chantier sur le sujet du transport scolaire. La demande est grande, complexe, mais plusieurs autobus sont pourtant presque vides. Le comité de parent souligne l'importance de conserver et prioriser le transport pour les élèves en vocation. Les demandes de transport seront faites en même temps que l'inscription à l'école. Un élève qui ne prend pas le transport pendant plus de 20 jours pourrait en être exclu.
- 2- Le comité de parents a autorisé des formations dans les écoles sur les comportements alimentaires.

12.2 Fondation

Le Souper des chefs, activité de financement phare de la fondation, aura lieu ce vendredi 26 avril.

12.3 O.P.P.

12.4 Information de la direction

Nouvelle école : les discussions sont officiellement en marche. L'objectif est la rentrée scolaire 2030

Éclipse : ça s'est super bien déroulé, les élèves ont été bien encadrés, tout le monde a bien apprécié.

Saison culturelle : toute l'information a été envoyée aux parents par courriel : ne manquez rien!

13. AUTRES SUJETS.

13.1 Suivi rencontre des présidents de CÉ avec le CSSS (présentation PL 23 en p.j.) – délégué Étienne (résumé en p.j.)

Étienne Van Steenberghe nous présente les grandes lignes de la rencontre :

- 1- Le mode de convocation des C2 a changé : tous les documents doivent être envoyés au minimum 7 jours avant la rencontre pour être considérés comme recevable au C2
- 2- Il est désormais permis de tenir un C en mode virtuel, pourvu qu'au moins une personne soit présente physiquement au lieu de rencontre habituel.
- 3- Un parent qui s'absente 3 fois sans justification valable est désormais démis de ses fonctions et il est remplacé.
- 4- L'importance de la participation des parents substituts : ils peuvent prendre une part active aux discussions, ils n'ont juste pas le droit de vote.

- 5- La formation pour le C2: important d'ancrer la formation dans le concret, plus motivant, plus engageant
- 6- Rôle et autonomie du C2 : c'est une entité autonome. On collabore avec la direction de l'école. La direction et le président travaillent déjà en collaboration étroite.
- 7- On se questionne sur la manière d'amener les parents à s'impliquer davantage dans le C2. Même s'ils ne sont pas membres élus, ils peuvent y assister, de manière à favoriser la vie démocratique dans l'école.

14. CORRESPONDANCE

15.TRÉSORERIE

Le CÉ attribue deux bourses à des élèves qui ont relevé des défis importants, mais qui n'atteignent pas nécessairement des standards d'excellence.

16. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE- Mercredi 5 juin 2024 à 19 h

La prochaine rencontre aura lieu 5 juin à 19h au salon du personnel du pavillon Montcalm.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ 24-04-23-7

Éliane Gravel-Dufour propose la levée de l'assemblée à 21h25 par épuisement de l'ordre du jour. Appuyée par Valérie Beaulieu

Secrétaire de la séance Catherine Palardy

Approuvé à Sherbrooke le :	
Par Bruno Duquette, président :	
Par Mme Pascale Bilodeau, directrice :	